

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2009**

**Délibération
n° 2009.07.146**

**Centre équestre de la
Tourette - délégation
de service public avec
l'association "l'Etrier
Charentais" : rapport
annuel du délégataire
- Année 2008**

LE NEUF JUILLET DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2009**

Secrétaire de séance : François ELIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CAVY, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Maurice FOUGERE, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Rachid RAHMANI à Simon DEFORGE

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Michel GERMANEAU

Excusé(s) représenté(s) :

Catherine DESCHAMPS par Maurice HARDY, Jacques DUBREUIL par Bernard CAVY, Guy ETIENNE par Michèle ITANT, Jean-Pierre GRAND par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Laurent PESLERBE par Gérard DESAPHY

**DELIBERATION
N° 2009.07.146**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC
L'ASSOCIATION "L'ETRIER CHARENTAIS" : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE
2008**

Par délibération n°240 du 10 juillet 2003, le conseil communautaire a confié à l'association « l'Etrier Charentais » la gestion du centre équestre « La Tourette » à LA COURONNE et approuvé la convention de délégation passée avec ladite association pour une durée de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2011.

Cette convention prévoit la réalisation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 9 juin 2009,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 30 juin 2009,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par l'association « L'Etrier Charentais » pour l'année 2008, pour la gestion du centre équestre « La Tourette ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

17 juillet 2009

Affiché le :

20 juillet 2009